

BUREAU N°7

LUNDI 04 DECEMBRE 2017 AU SIÈGE DE LA LIGUE

Présidence

Marcel Ferrari

Présents : Roland Corgier, Xavier Demay, Brigitte Fadi, Chantal Ferrari, Alex Fournival, Alain Martres, Béatrice Pfaender, Patrick Penichon, Jean-Marc Revol.

Excusés : Michel Claire, Vincent Guarneri, Anne Marechet, Isabelle Racat.

Assistent : Alain Bonardi, Daniel Josien, Laurence Menu, Jérôme Villon.

* * *

Carnet

Naissance d'une petite Julia dans la famille de Quentin Willems et d'Anne-Cécile Thévenot. Le bureau présente toutes ses félicitations aux heureux parents.

Décès de Paul (Féfé) Genève à 92 ans, ex-international, a participé aux JO de Rome

Décès de Claude Poncet, juge fédéral saut, à l'âge de 66 ans.

Décès du beau-père d'Alain Bonardi.

Le bureau présente toutes ses condoléances aux familles et amis endeuillés.

* * *

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU BUREAU DU 23 OCTOBRE 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

INTERVENTION DU PRESIDENT MARCEL FERRARI

▪ **Shanghai**

Déplacement pour rencontrer les responsables de la Ville autour du sport santé et notamment les parcours connectés et le Diagnoform®. Leurs moyens d'action sont très importants. Première prise de contact très intéressante.

▪ **Tournée des comités**

Premières visites dans le Comité du Rhône-Métropole de Lyon et le Comité du Cantal. Prochaine étape comités Savoie et Haute-Savoie, jeudi 7 décembre.

3 clubs étaient présents à Aurillac, avec les membres du comité directeur du comité du Cantal et le président du CDOS qui est resté toute la soirée. La présentation s'est orientée sur ce que nous allons faire en matière de développement. La principale crainte exprimée a été sur la manière de tenir le rythme du développement. Ils ont été rassurés sur le fait que la Ligue avait pour mission de les soutenir dans leur démarche auprès des collectivités.

Une action sport santé « Cap'Form Séniors » avec AG2R La Mondiale étant prévue à Aurillac, une équipe de la Ligue (Jérôme Villon, Stéphanie Filiberto et Philippe Collard), viendra en soutien et aidera le Comité à s'intégrer dans ce projet.

Patrick Pénichon souligne qu'une réflexion s'est enclenchée autour de la mutualisation d'un emploi pour venir en soutien du développement du comité du Cantal.

Dans le Rhône, les 14 clubs présents étaient principalement intéressés par le haut-niveau. Les échanges se sont faits, entre autres, sur le pôle de Lyon, le haut niveau, l'aide aux athlètes et aux entraîneurs.

Prochaines étapes de la tournée des Comités :

CD 73 et 74 : jeudi 7 décembre

CD 42 et 43 : vendredi 12 janvier

CD 01 : lundi 15 janvier

CD 63 : vendredi 19 janvier

CD 38 : jeudi 25 janvier

CD 07/26 : mercredi 28 février

▪ **Organisation Ligue**

Il a été décidé de faire une permanence une fois par mois dans les bureaux de la Ligue à Aubière. Cela permet des rencontres avec les acteurs de l'athlétisme dans cette partie de la région. Les prochains déplacements sont prévus les 20 décembre 2017 et 19 janvier 2018.

▪ **Sport et Vitalité / Santé Loisirs**

Deux réunions se sont tenues la semaine dernière. Le sujet de la première était le développement de Sport et Vitalité, qui propose des séjours autour du tourisme et de l'activité physique. 2 conclusions se sont imposées : la première sur la nécessité d'augmenter les moyens pour son développement (gestion des inscriptions, site internet, mise en place des offres...), et la seconde sur l'obligation de s'adjoindre les compétences d'un apprenti ayant une formation en tourisme, afin de relancer cet outil.

La seconde était centrée sur l'avenir du Santé Loisirs au sein de la Ligue et la manière de redynamiser ce secteur en développement. La réflexion s'est portée sur la façon de renforcer les équipes pour venir en soutien de Stéphanie Filiberto-Cogne notamment sur la partie logistique des divers événements organisés par la Ligue (Cap'Form Seniors, Diagnoform© dans les lycées, etc...), afin de lui permettre de se consacrer au développement de cette activité porteuse de la Ligue.

Ces deux projets doivent se développer dans les meilleures conditions afin de continuer à être de véritables sources de financement de la Ligue.

- **Championnats d'Europe de Cross**

La Ligue sera représentée par 4 athlètes : Claire Perreaux (DMA) et Hassan Chadhi (EACI) chez les seniors et Johanna Geyer Carles et Tiffen Piolot-Doco, toutes les deux de l'EA Grenoble, chez les jeunes.

- **Compétitions**

Epreuves Combinées

Le Meeting Clermont Athlétixd' épreuves combinées se déroulera les 13 et 14 janvier 2018, soit en même temps que les Championnats Régionaux d'épreuves combinées.

Afin de soutenir ce meeting, Isabelle Canet a proposé de monter une équipe Ligue M et F avec 1 athlète par épreuve. Alain Martres propose d'envoyer une invitation aux athlètes, mais il s'agit d'une sélection Ligue, et Gregory Duval sera missionné sur cette sélection.

Si ce meeting doit être pérennisé, il faudra le coupler avec les régionauxd'épreuves combinées : peut-être répartir les catégories (Espoirs/Seniors qualifiés sur le meeting, les autres catégories sur les régionaux). Alain Bonardi soulève le problème de l'encadrement si nous divisons les catégories.

Marcel Ferrari indique que nous ferons un bilan après le 14 janvier 2018, avant de prendre une décision définitive sur les modalités de gestion de ces deux événements de la Ligue.

Cross-country

Le comité de l'Ain a demandé, pour des raisons de proximité, de participer aux pré-régionaux de cross à Parilly (zone OUEST) au lieu de se déplacer sur Valence (zone EST).

Marcel Ferrari indique que ce problème soulève le découpage des zones. Il pense qu'il faudrait peut-être envisager de réfléchir sur un découpage différent à 3 zones peut-être ? Cela pourrait être décidé pour la saison 2018/2019. Et pour que ce soit viable l'hiver, l'objectif serait de voir construire une salle à Grenoble....

Ces trois zones seraient plus cohérentes d'un point de vue géographique.

Alain Bonardi souligne que l'organisation actuelle des 2 zones donne de la densité aux cross et que ce serait dommage de changer cela.

La réflexion sur le redécoupage des zones sera mise à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

Alain Bonardi propose que cette réflexion soit présentée par Marcel Ferrari lors des assises des clubs, samedi 9 décembre, afin de recueillir l'avis des dirigeants des clubs présents.

Une réponse négative sera faite au Comité de l'Ain pour sa demande actuelle, pour une question de principe et pour ne pas créer de précédent pour des arrangements "à la carte". Mais il lui sera proposé de réfléchir sur l'opportunité pour lui d'appartenir à la Zone Est ou Ouest, et de faire un choix différent s'il le souhaite, mais de façon pérenne.

- **Assises Techniques des Clubs**

Une cinquantaine de personnes sont inscrites.

Une solution doit être trouvée pour que sa date soit pérenne. Alain Bonardi propose, après concertation avec les CTS, que les assises se déroulent le dernier week-end de novembre et

que cette date soit bloquée définitivement. En 2018, elles se dérouleront le samedi 24 novembre.

- **Officiels**

Lors du dernier bureau, une proposition d'indemnisation des officiels et d'attribution de tenues avait été présentée. Les critères d'attribution étaient plus élevés que ce que faisait la Ligue d'Auvergne et par conséquent une partie des officiels ne bénéficiait plus de cette indemnité.

Une nouvelle proposition est faite aujourd'hui afin que tout le monde soit sur un même pied d'égalité (indemnité attribuée à partir de 6 journées de compétitions, et attribution des tenues sur 4 journées de compétitions).

Cela pose un problème à Brigitte Fadi et Alain Martres qui précisent que la Ligue d'Auvergne indemnisait tous les officiels à partir de 3 journées et que cette nouvelle disposition empêche au moins 30 officiels de l'ex Ligue d'Auvergne de bénéficier d'une indemnité.

Un échange s'est engagé sur la nécessité de ne pas dépasser les budgets prévus et sur la nécessaire valorisation des officiels réellement engagés dans l'action de la Ligue.

→ Le Bureau acte à l'unanimité des membres présents que, pour l'année 2017, seules des tenues seront attribuées, en considérant la participation minimum à 3 compétitions régionales (année sportive du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017), et qu'il n'y aura pas d'indemnités financières.

La participation des comités est fixée à 20€ par tenue (sur les budgets 2018), et celle de la Ligue à 50€.

Une réflexion sera menée sur l'attribution d'indemnités pour l'année 2018 (montants, critères).

INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, BÉATRICE PFAENDER
--

- **Comités**

Il manque des dates d'assemblées générales des comités.

- **Personnel**

Les élections des délégués du personnel ont dû être reportées suite aux ordonnances Macron. Une nouvelle élection de ce qui se nomme maintenant "l'élection pour la délégation du personnel au comité social et économique" sera lancée pour Janvier 2018.

- **Assemblée Générale de la Ligue**

La date est bien le 17 mars 2018 et le choix du lieu à Clermont-Ferrand sera fixé avant la fin de l'année.

- **Hors stade**

Un nouveau décret fait état de modifications au niveau des dossiers administratifs des CHS. D'une manière générale, les organisateurs et les CDCHS auront maintenant trois interlocuteurs en fonction du lieu de la course : la Commune via son Maire, la Préfecture si plusieurs communes sont traversées, le Ministère de l'Intérieur si plus de 20 départements sont traversés.

- **Licences**

215 clubs sont affiliés. Dans le 38, l'Union Moirans Rives Athlétique est née et comportera deux sections : AC MOIRANS et EA RIVES.

- **Mutualisation des moyens**

Le projet de reconduction du dispositif existant déjà en LARA auparavant pour les organisations nationales (Championnats de France) est présenté au Bureau (figure en ANNEXE). Il comporte des aménagements dans la participation financière des clubs selon les distances vis-à-vis du lieu d'implantation des Championnats.

→ Le projet est adopté par le Bureau à l'unanimité des membres présents.

Il sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Les modalités seront envoyées à l'ensemble des clubs de la Ligue.

INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL, XAVIER DEMAY

- **Finances**

Une commission des finances est prévue demain mardi 05 décembre 2017.

INTERVENTION DES CTS

- **Formations**

Les formations 1^o de spécialités se sont déroulées à Lyon du 24 au 26 novembre et terminent les sessions automnales de formation.

Les évaluations écrites auront lieu le samedi 17 mars 2018. Les évaluations pédagogiques seront effectuées durant les visites pédagogiques en clubs réalisées par l'ETR formation

- **Pass'athlé**

Afin de compléter et démultiplier les informations sur ce programme de formation des jeunes athlètes apportées lors du colloque Pass'athlé du 16 septembre à Lyon, les comités départementaux sont invités à prendre contact avec le CTS responsable de ce secteur (Alain BONARDI) pour organiser localement ce relais d'information.

- **Interligues minimales**

1 – Interligues minimales cross le 10 mars 2018 à Plouay : les réservations d'hébergement sont en cours de finalisation à Vannes pour 2 nuits du 9 au 11 mars. Le déplacement se fera avec 3 minibus (8 MIF + 8 MIM + 6 cadres). Le départ aura lieu le vendredi matin. La sélection sera effectuée sur la base des résultats au championnat AURA de cross (18 février à Aix les Bains).

2 – Interligues minimales d'été : cette compétition sera organisée dans le cadre du championnat de France Espoirs à Niort les 14 et 15 juillet 2018. Les modalités de composition d'équipes ne sont pas encore arrêtées. En Auvergne Rhône Alpes, 2 athlètes par épreuve seront sélectionnés sur la base des bilans et championnats AURA estivaux minimales. La réservation d'hôtel à Poitiers (ou Niort ?) est effectuée pour les 2 nuits du 13 au 15 juillet 2018. Le déplacement sera effectué en bus.

- **Stages d'été minimales**

- 1 – Stage opération athlétisme 2028 (ex génération athlétisme 2024)

Suite à la mise en place de l'interligues minimales d'été, ce stage va évoluer cette saison et devenir un stage de cohésion d'équipe et de préparation au match interligues. Il se déroulera du mardi 10 au vendredi 13 juillet 2018. Le départ en bus pour le match se fera directement du lieu de stage. Une implantation de stage en direction de Poitiers est en cours. Certains athlètes sélectionnés en équipes AURA pourraient être invités à participer au stage sans avoir réalisé les minima FFA.

- 2 – Stage minimales AURA Courchevel

Le stage se déroulera du 26 au 30 Aout 2018 au chalet Lionel TERRAY de Courchevel. Compte tenu de l'augmentation prévue du nombre d'athlètes invités au stage de juillet, l'effectif du stage de Courchevel devrait être moindre par rapport à l'année dernière.

- **Suivi Régional ETR 2017/2018**

Les premiers stages de la saison ont eu lieu aux vacances de Toussaint (demi-fond, marche épreuves combinées). Les prochains stages se dérouleront aux vacances de Noël (Sauts, sprints haies, 400m, demi-fond, marche). Les inscriptions sont closes depuis le 30 novembre. Des problèmes d'inscriptions en ligne sont apparus suite à un abonnement non renouvelé dans les délais.

- **Athlétisme Santé Loisir et Nouvelles Pratiques**

La prochaine formation 1er degré marche nordique se déroulera comme convenu les week-ends des 3-4 et des 10-11 mars 2018. Initialement annoncée à Voiron, elle se déroulera à Saint-Etienne. Ce sera la seule formation 1MN en 2018.

Dorénavant, nous n'organiserons qu'une formation 1MN par an.

Philippe COLLARD incite les clubs à avoir plus recours en 2018 aux actions de formation continue mises en place par la ligue. Elles seront comparables à celles proposées en 2017. Les diverses possibilités (accueil auprès d'un Coach Athlétisme Santé de l'ETR ou visite en club) sont décrites sur le site de la ligue AURA d'athlétisme.

- **Réunions projet technique**

L'équipe des cadres techniques AURA s'est réunie dernièrement à 2 reprises (28/11 et 1/12) pour proposer la mise en œuvre du projet technique validé par le CD AURA. Une prochaine réunion (le 14/12) devrait permettre de présenter en janvier, les différentes propositions.

L'équipe des cadres techniques AURA a évolué en septembre octobre et va encore évoluer en janvier.

La répartition de responsabilité des missions techniques ou de représentant CT dans les différentes commissions est présentée dans le tableau en annexe.

INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, JÉRÔME VILLON

- **Assemblée Générale Fédérale – Avril 2018**

Réunion de travail prévue le 5 janvier à Lyon avec les équipes de la FFA.

- **Partenaires**

DRJSCS

La Ligue ne connaîtra pas avant Février 2018, le montant d'attribution des aides pour les pôles.

CASINO

La Ligue sera associée à l'animation autour du santé-loisir du marché obtenu par Casino Restauration à la Tour Engie de la défense.

AG2R La Mondiale

Le budget pour 2018 a été confirmé et notamment sur le projet Cap'Form Seniors, concept développé par la Ligue, AG2R LM et la CARSAT, sur le suivi de seniors sur une année avec les deux partenaires, avec comme objectif que ces seniors intègrent des clubs à l'issue de l'année.

Parcours connectés

Le développement de ce projet avec la Ville de Lyon et AG2R La Mondiale est en cours et pourrait être porté sur 3 ans.

COMMISSIONS

- **COTR – Daniel Josien**

Une réunion de la commission des officiels s'est tenue aujourd'hui au sujet des nouvelles modalités de prorogation.

Quelques difficultés sont rencontrées, notamment obligation faite de passer par le système AFS nécessitant la création d'événements sur ce module même pour la nomination des officiels départementaux.

Un courrier sera fait à la FFA pour aborder ces difficultés que peuvent rencontrer les Ligues d'une manière générale, et faire des propositions.

- **CRCHS – Roland Corgier**

Est-il possible de faire une session de formation des officiels hors stade régionaux en mars prochain à Saint Etienne ? Le principe est accepté.

Pas de problème sur la préparation des 1/4 de finale des championnats de France de cross-country à Valence.

- **Commission des Formations – Jean-Marc REVOL**

Les dates de formation 1^{er} degré dirigeant sont officielles. Le 2^{ème} degré fédéral a été proposé aux clubs également, avec une aide à la formation via échange de mails.

- **Challenge des Meetings**

Alex Fournival indique que le forum des organisateurs s'est déroulé dans de bonnes conditions le 17 novembre. Le calendrier, qui comporte 14 meetings, a été harmonisé. Le challenge des meetings intègre le nouveau site de la Ligue avec un onglet dédié afin de donner une meilleure visibilité à ce projet. Il sera opérationnel au plus tard fin février 2018.

▪ **CSO – Michel Claire**

Michel Claire étant absent, Béatrice Pfaënder fait lecture du mail envoyé ce jour à l'attention du Bureau.

Il indique que le cumul des kms et l'amplitude horaire pour assister aux réunions sont lourds à porter, avec 6h A/R entre Moulins et Bourgoin.

C'est également une problématique pour les clubs et les dirigeants.

Pour Michel, il faut étudier une mutualisation pour toutes les compétitions régionales, car les jurys eux aussi ont des difficultés à multiplier les déplacements et forcément les "excentrés" sont moins présents.

Il pose à nouveau le problème des athlètes qui se déplacent pour leurs études et doivent trouver des entraînements dans d'autres clubs.

▪ **Alain Martres**

Les délégués de club à l'assemblée générale de la FFA : des modifications sont intervenues qui changent l'état des représentants des clubs de la Ligue.

Championnats de France Espoirs et Nationaux (Aubière) : Alain évoque la question du visuel (affiche et flyer).

▪ **Communication**

Laurence Menu indique qu'un mail a été envoyé à tous les comités afin de leur proposer la création gratuite d'un flyer reprenant les coordonnées de l'ensemble des clubs de leur département. A ce jour, 3 comités sur 11 ont répondu.

Béatrice Pfaënder remercie Laurence pour ce travail, très intéressant et convivial.

▪ **Xavier Demay**

Demande que le Bureau s'exprime en l'absence des salariés sur les questions de geste de remerciements de fin d'année → le principe en est adopté, ainsi que l'évolution des ressources humaines au sein de la Ligue → des précisions seront faites en commission des finances du lendemain 5 décembre.

▪ **Béatrice Pfaënder**

Fait état de la demande d'un club d'être exonéré exceptionnellement de la pénalité pour absence du club à l'Assemblée Générale Financière de la Ligue.

→ Le Bureau ne souhaite pas faire d'exception sur ce sujet.

Fin de réunion à 22h00.

<u>Prochaines réunions</u>		
Samedi 20 janvier 2018	Comité Directeur	Aubière
Lundi 12 février 2018	Bureau	Bourgoin-Jallieu
Samedi 03 mars 2018	Comité Directeur	Aubière
Samedi 17 mars 2018	Assemblée Générale	Clermont Ferrand
27-28-29 avril 2018	Assemblée Générale FFA	Lyon

ANNEXE 1

COMMISSION MUTUALISATION DES MOYENS
Projet de participation des clubs aux compétitions nationales
implantées sur le territoire AUV-R-A
Bourgoin-Jallieu, le 4 décembre 2017

Réunis le 17 juin 2017 à Valence, les présidents des comités départementaux ou leurs représentants ont échangé sur divers sujets qui puissent être traités en mutualisant leurs forces, leurs structures ou leurs moyens.

Dans un premier temps, il a été acté le principe de reconduire le projet déjà existant depuis 4 ans en LARA, dispositif qui favorise l'implantation des compétitions nationales sur le territoire de la Ligue.

Rappel des arguments qui avaient conduit à sa mise en place

- * Réduire les budgets de déplacements, l'hébergement et les repas des athlètes et jurys des clubs concernés par les compétitions de niveau national (championnats)
- * Permettre une participation plus importante des athlètes Rhônalpins à ces évènements
- * Offrir à nos jurys des compétitions de haut niveau qui les forment et les valorisent
- * Encourager des organisateurs potentiels (comités ou clubs) à se porter candidats à organisation nationale en les aidant à s'engager sur une logistique et une responsabilité budgétaire (engagement des bénévoles, montage financier)
- * Identifier l'athlétisme auprès des collectivités territoriales (communes, départements, région) comme un sport porteur de dynamisme et d'excellence
- * Prévoir d'organiser au moins 2 championnats par an en Rhône-Alpes sur la mandature
- * Négocier dès le contrat d'objectif avec la Région en présentant une animation territoriale homogène

Après plusieurs études de dossiers d'organisation de Championnats, il ressortait des charges incontournables à une organisation de type championnat national :

- * droits d'organisation
- * frais jury (hébergement, repas, déplacements),
- * sécurité,
- * animation,
- * médical

Selon les bilans étudiés et le nombre total d'athlètes présents pour chacune d'entre elles, il se dégageait un coût moyen par athlète de 25 à 30 €.

Rappel du dispositif mis en place en LARA en 2013

- * Versement par les clubs à la Ligue d'un montant de 30,00 € par athlète participant aux organisations nationales organisées en LARA (liste ci-dessus).
- * Ouverture à la Ligue d'un compte spécifique "mutualisation des moyens". La gestion de ce compte (facturation aux clubs, reversement à l'organisateur,) étant assuré par les trésoriers de la Ligue, en collaboration avec le groupe de travail "mutualisation des moyens".
- * Versement de 2000 € par journée de compétition à l'organisateur du Championnats, sur présentation de son budget.
- * Les réserves de ce compte, le cas échéant, pouvaient ensuite être affectées à un projet spécifique sur décision du groupe de travail et accord du Comité Directeur (exemple : achat de matériel, valorisation du jury annexe, aide aux organisations futures, etc)

Proposition de reconduction du dispositif "Mutualisation des Moyens" pour les épreuves nationales implantées sur la Ligue AURA à compter du 1^{er} janvier 2018 :

Après avoir considéré les différents frais de déplacement d'un véhicule selon les distances entre diverses agglomérations sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, il apparaît pertinent de conserver le même principe que précédemment, avec des aménagements dus à l'amplitude des distances de la nouvelle Ligue, et du temps de déplacement selon les implantations des Championnats :

- 1- Participation des clubs : considérer 3 zones de distances par rapport au lieu d'implantation :
 - + 100km ou moins (ce qui n'oblige pas à prévoir un hébergement d'athlètes, ou tout au moins, les frais sont relativement réduits) :

Contribution du club d'un montant de

 - **30.00€ par athlète participant pour les épreuves individuelles**
 - **300€ par équipe pour les Championnats nationaux interclubs jeunes**
 - **150€ par équipe pour les Championnats nationaux interclubs promotion**
 - + De 100km à 200km

Contribution d'un montant de

 - **20.00 € par athlète participant**
 - **200€ par équipe pour les Championnats nationaux interclubs jeunes**
 - **100€ par équipe pour les Championnats nationaux interclubs promotion**
 - + Au-delà de 200km

Contribution d'un montant de

 - **10.00 € par athlète participant**
 - **150€ par équipe pour les Championnats nationaux interclubs jeunes**
 - **100€ par équipe pour les Championnats nationaux interclubs promotion**

- 2- Versement d'une somme de 2000.00 € aux organisateurs pour 1 journée de compétition, et de 1000€ par journée supplémentaire. Les organisateurs présenteront le budget et le bilan de leur organisation.

Compétitions concernées

STADE ET INDOOR

- * Championnats de France CA-JU été et hiver
- * Championnats Nationaux ES été et hiver
- * Coupe de France des Spécialités et Championnats de France de relais
- * Championnats Nationaux des Epreuves Combinées
- * Championnat National Equip'Athlé
- * Finale Nationale des Pointes d'Or Colette Besson
- * Championnats Nationaux des Epreuves Combinées Jeunes et Marche
- * Championnats Nationaux des Interclubs Jeunes
- * Championnats Nationaux des Interclubs Promotion

HORS STADE

- * Championnats de France des 10 km
- * Championnats de France Semi-Marathon
- * Championnats de France Ekiden